



# ASSEMBLEE GENERALE

DIMANCHE 01 MARS 2020

LA BAZOCHE-GOUET



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET  
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
**LES CARPES DORÉES**





# SOMMAIRE

2

## **COMPTE-RENDU D'ACTIVITES**

*Compte-rendu d'activités pour 2019*

7

## **REMPOISSONNEMENTS**

*Plans d'eau et rivière de 2009 à 2019*

8

## **ETUDE COMPARATIVE DES EFFECTIFS**

*Variation du nombre de pêcheurs*

9

## **RAPPORT FINANCIER**

*Extrait annuel de la comptabilité 2019*

*Bilan Général 2019*

*Rapport des vérificateurs aux comptes*

*Les finances de L'A.A.P.P.M.A.*

14

## **RAPPORT MORAL**

*Les effectifs, les parcours de pêche*

*L'entretien des berges et des plans d'eau*

*La protection des milieux aquatiques*

*La restauration des milieux aquatiques*

*La protection des milieux aquatiques*

*Les activités piscicoles*

*Les activités extra piscicoles*

*Le rempoissonnement de fin d'année*

*Le Groupement des AAPPMA du Pays Perche*

*Les hébergements labellisés « Pêche »*

*La pêche est en ligne*

23

## **REGLEMENTATION**

*Réglementation de nos plans d'eau*

*Nouveautés réglementaires*

*La carte de pêche 2020*

26

## **INFORMATIONS**

*Calendrier des manifestations*

*Calendrier des concours 2020*

Conception – Réalisation – Rédaction :  
Gérard LEGRET

Crédit photos :  
Gérard LEGRET

Impression et Finition  
L'ECHO de BROU  
Brou Publicité  
02 37 47 00 52





## COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

**A**u cours de l'année écoulée, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9 reprises, le bureau 3 fois, le nombre de manifestations et leur importance justifiant ces réunions toujours très constructives pour mener à bien leur déroulement.

Indépendamment de ces réunions liées à son bon fonctionnement, l'A.A.P.P.M.A. était représentée aux deux Assemblées Générales de la Fédération, qui se sont déroulées l'une à Champhol le 10 mai dernier et l'autre le 15 novembre chez nos collègues de Nogent le Rotrou.

L'Assemblée Générale statutaire du 03 Mars s'est déroulée en présence de

nombreux sociétaires et d'invités qui nous avaient fait l'honneur de participer à nos travaux.

Avant d'aller plus avant dans ce compte-rendu, un petit rappel de l'alevinage 2018 qui a été effectué le 11 Janvier 2019 avec comme d'habitude, l'aide de nombreux bénévoles.

Au cours de ce rempoissonnement, 225 kg de gardons de 2 à 3 étés, 85 kg de tanches et 10 kg de brochets ont été déversés dans les plans d'eau G. Lecomte à la Bazoche, ainsi que des tanches et des brochets dans le plan d'eau du Vieux Moulin à Chapelle-Royale. A cela, il nous faut ajouter, 235 kg de truites fario adultes, déversées dans l'Yerre pour un montant total de 3 945,97€.

### OUVERTURE DE LA TRUITE



Pour l'ouverture de la truite le 09 Mars, 90 kg de truites avaient été déversées quinze jours auparavant sur l'ensemble de nos parcours. Comme toujours beaucoup de monde sur les berges ce jour-là. Pour cette ouverture, nous avons bénéficié d'une journée plutôt agréable, sans pluie avec des températures normales pour la saison. Le vendredi 29 Mars, 80 kg de truites sont à nouveau déversées sur nos parcours, puis 65 kg enfin le 19 Avril. Au total c'est 512 truites adultes qui seront déversées pour un poids moyen de 450 grammes. L'accroissement de la maille ayant augmenté le poids des poissons. De quoi ravir les pêcheurs, l'unique manière aussi de satisfaire la pression de pêche toujours importante en ce début de saison.



Le déversement des truites lors des rempoissonnements nous prend toujours un peu de temps et pour cause... Nous nous attachons en effet à les déverser sur l'ensemble de nos parcours à truites de manière homogène afin que l'ensemble des pêcheurs puisse avoir les mêmes chances de réussite en venant pêcher sur nos parcours. Et cela pour chaque rempoissonnement, quel que soit le nombre de truites à déverser.

Rempoissonnement en truites le 30 Mars 2018 à La Bazoche-Gouet

● LA VIE AUX PLANS D'EAU G. LECOMTE

Ouverts toute l'année, nos plans d'eau connaissent une fréquentation importante. Il est très rare, surtout en période estivale, de ne rencontrer personne au bord de l'eau. Le plus souvent, les pêcheurs s'installe pour la journée, souvent en famille. Les commodités présentes sur le site n'y sont bien sûr pas étrangères. C'était aussi l'objectif recherché. Les contrôles réalisés montrent aussi qu'un nombre important de pêcheurs d'AAPPMA voisines et même d'ailleurs, surtout des carpistes, pratiquent sur le site.



Une belle dorée !

● FÊTE DE LA PÊCHE AUX PLANS D'EAU G. LECOMTE



11 truites pour Gabriel, vainqueur du concours

L'objectif principal de cette manifestation est de faire découvrir la pêche aux jeunes. Cette année, l'association avait choisi le plan d'eau du Vieux moulin à Chapelle-Royale pour organiser la fête. 60 kg de truites arc-en-ciel avait été déversées la veille et pas moins de 30 participants sont venus taquiner les truites. Après une heure et demie de pêche, c'est l'heure du bilan. Soucieux d'un classement équitable, les enfants étaient classés en fonction de leur âge et des résultats obtenus. Gabriel Gasselín remporte la première place avec 11 truites. Tous étaient ravis de leur participation, un goûter et de nombreux cadeaux attendaient de surcroît les enfants. La moitié des enfants venaient des communes voisines, une bonne occasion pour eux de découvrir le site et la pêche de loisir...

## ATELIER PÊCHE NATURE



*Les jeunes à la pêche en float tube au plan d'eau n°1*

Si la pêche à la grande canne constitue sans aucun doute la base des connaissances pour la pratique de la pêche, il est important pour nos jeunes de s'initier à d'autres techniques. C'est tout le travail de nos animateurs qui l'année dernière encore se sont beaucoup investis pour la réussite des jeunes. Pour accompagner Théo et Maxime, presque devenus des « vétérans » maintenant, trois petits nouveaux ont fait leur entrée au sein du

groupe pour cette saison 2019. Léo et Lucas qu'on appelle familièrement les jumeaux, et leur petit copain Nathan ont donc découvert les plaisirs de la pêche et pris conscience du fragile équilibre des milieux aquatiques. Une douzaine d'ateliers, la plupart au bord de l'eau, leur ont permis de s'initier à la pêche.



*Le groupe aux plans d'eau G. Lecomte*



*Les Jeunes des Carpes Dorées et leurs encadrants*

● CONCOURS DE PÊCHE LE  
25 MAI AVEC LE CD 28

Notre grand rendez-vous annuel avec  
la pêche de compétition !



A l'heure du classement...

Les 48 compétiteurs présents ont donc passé une journée fort agréable avec les bénévoles des Carpes Dorées, sous un soleil encore radieux cette année. En fonction des secteurs de pêche, les prises sont variables, la moyenne s'établit à 1563 grammes, le vainqueur place la barre à plus de 19 000 points. A l'heure du bilan, c'est monsieur Michel Gallerne de la Gaule Argentanais qui l'emporte avec 19115 points pour une deuxième victoire sur le site. A la 2<sup>ème</sup> place, monsieur Jean-Luc Martinet de l'AOPC avec 10200 points, suivi de monsieur Daniel Rousseau, du Team Sensas la Gardonnette Chartraine avec 6894 points. Au total, c'est quand même plus de 75 kg de poissons qui ont été pris. Cette année, ce concours aura lieu beaucoup plus tard, soit le dimanche 28 juin. Gageons que beaucoup de compétiteurs ont déjà pris date de ce concours... En ce qui nous concerne, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons !



Bravo au vainqueur !



Une belle prise !



## RENCONTRE AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants découvrent le plaisir de la pêche...



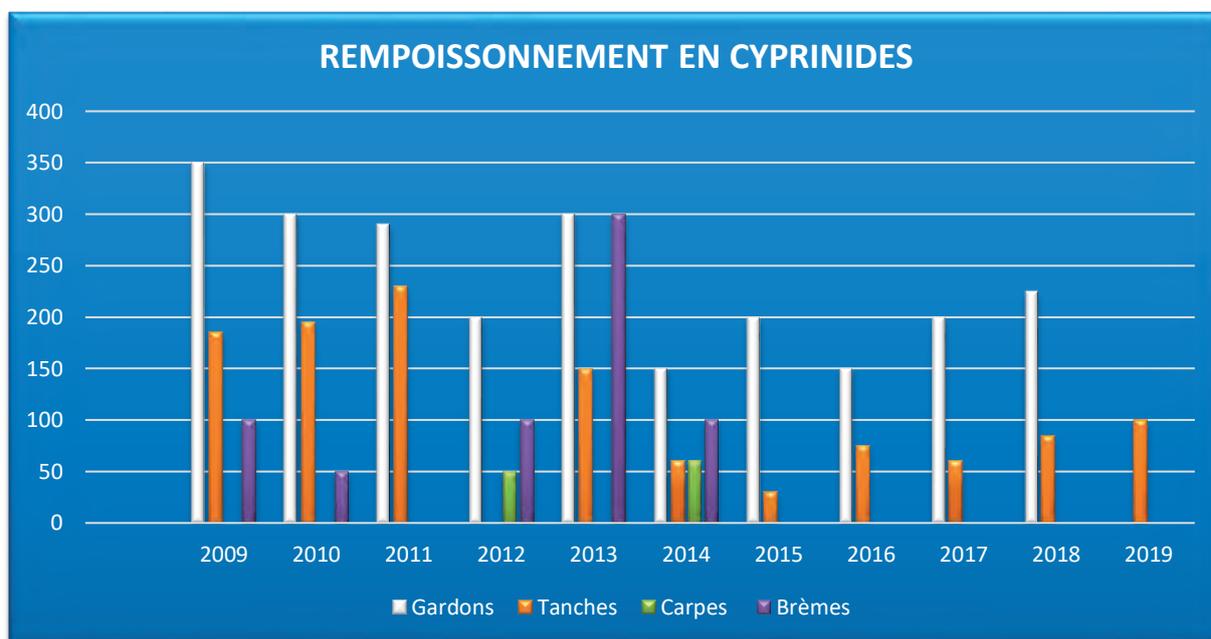
Le 31 juillet dernier, l'association recevait les enfants de l'accueil de loisirs pour un après-midi « découverte » du loisir pêche et parfaire aussi leur connaissance des milieux aquatiques. Un après-midi fort sympathique qui tint d'ailleurs toutes ces promesses en matière de pêche, et même bien au-delà de nos espérances. Les enfants faisant preuve de beaucoup de réussite pour une première, un esprit de compétition certes léger, mais bien réel, ne tarda pas à s'instaurer au sein du groupe. Quand sonna le rappel, c'est avec regret que les enfants rendirent les cannes, avec l'espoir secret on s'en doute, d'une prochaine expérience. Pour notre part, ce sera avec grand plaisir.

Comme l'année écoulée, j'ai l'espoir de vous voir très nombreux à nos manifestations en 2020. La première fois le 14 Mars prochain pour l'ouverture de la truite à 6H 38 pour être précis, avec encore une fois ce petit rappel : la taille réglementaire des truites fario est de 30 cm.

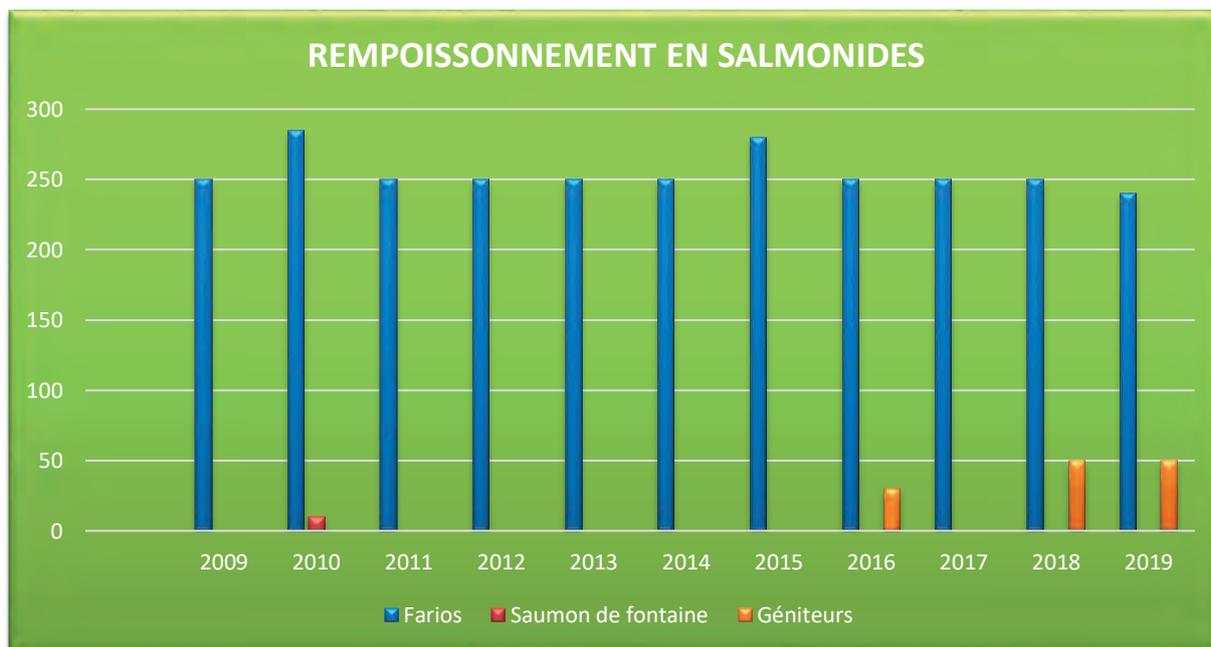
Merci de votre attention ■



## REMPOISSONNEMENTS RIVIERE ET PLANS D'EAU

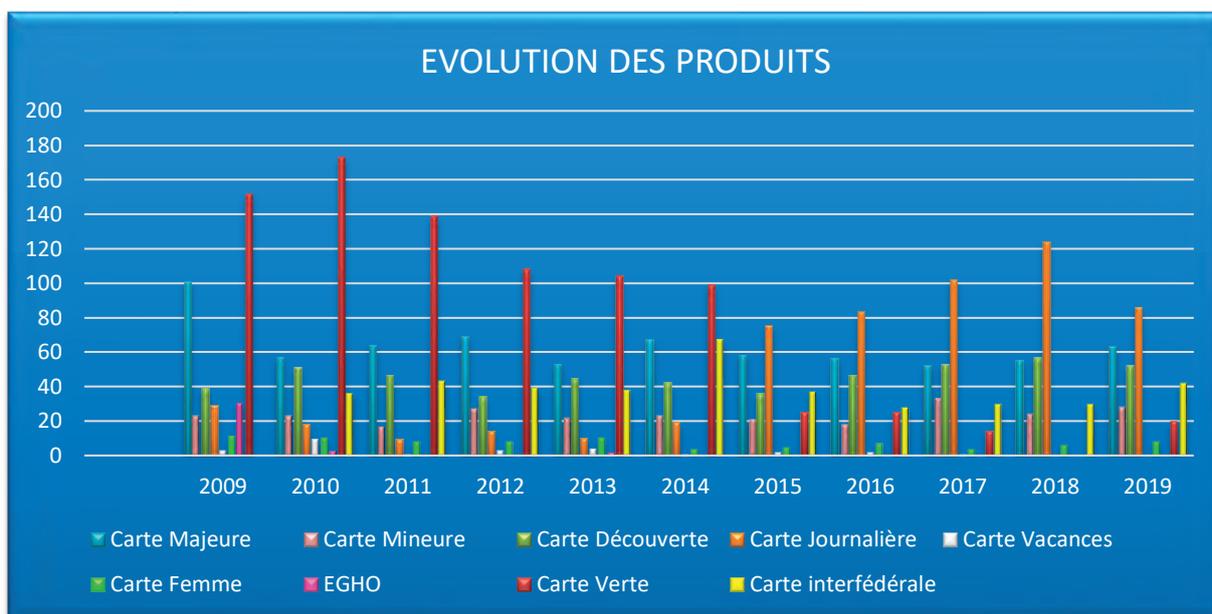


### SUR LES DIX DERNIERES ANNEES



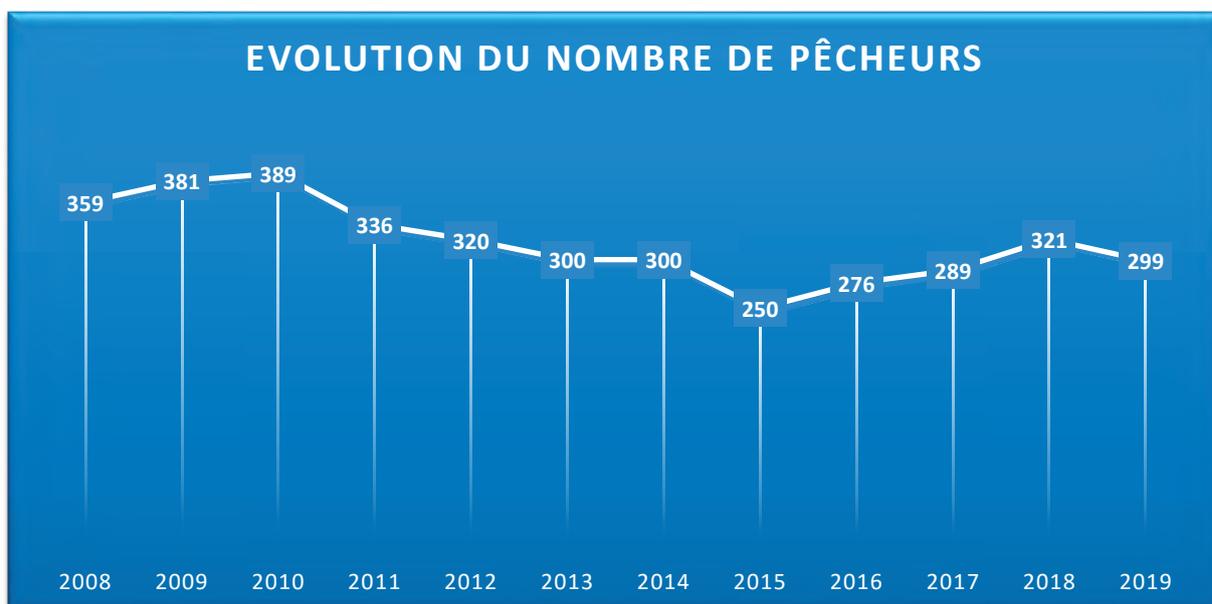
**LE REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO RESTE STABLE. ON NOTERA POUR LA PREMIERE FOIS EN 2016, L'INTRODUCTION DE GENITEURS.**

## ETUDE COMPARATIVE DU NOMBRE DE PÊCHEURS ET DES PRODUITS SUR UNE DECENNIE



### VARIATION DU NOMBRE DE PÊCHEURS PAR PRODUITS

#### LES EFFECTIFS DE L'A.A.P.M.A.



CE GRAPHIQUE MET EN EVIDENCE L'EVOLUTION DU NOMBRE DE PÊCHEURS AU SEIN DE L'AAPPMA AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

## A.A.P.P.M.A "LES CARPES DOREES"

## COMPTES DE RESULTAT 2019

## CHARGES

<b>COTISATIONS</b>	<b>1675,80</b>
FD	20,80
Cartes bailleur	304,00
Cartes C.A.	988,00
Cartes promotionnelles	363,00
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>4197,64</b>
Frais financiers / impayés	55,19
Brochures / internet	725,49
Entretien / équipement	447,57
Frais d'A.G. A.A.P.P.M.A.	165,22
Frais d'A.G. F.D	87,50
Ristournes dépositaires	243,00
Cadeaux / cérémonie	
Frais de déplacements	94,50
Promotion loisir pêche	
Assurances	152,00
Cotisations	196,50
Fournitures pour l'APN	9,56
EDF vannage du Glaçis	75,48
Annonces et insertions	1465,68
Fournitures administratives	479,95
Autres fournitures	
Autres charges - téléthon	
Indemnités diverses	
<b>EXPLOITATION</b>	<b>23264,42</b>
Alevinage	
Empoisonnement	4169,41
Garderie	
Entretien des parcours	2000,00
Frais liés aux manifestations	841,85
Concours de pêche	1042,30
Location immobilière SDF	546,00
Manifestations (lotos)	14588,86
Taxe foncière	76,00
<b>TOTAL</b>	<b>29137,86</b>
<b>DEFICIT</b>	

## PRODUITS

<b>COTISATIONS</b>	<b>3218,00</b>
Majeures et interfédérales	2437,50
Femmes et mineures	371,30
Découvertes	144,00
Journalières	139,20
Journalières Vieux Moulin	126,00
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>5125,00</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>1907,00</b>
Subvention APN CD 28	180,00
Subvention communale	627,00
Subvention Ent. berges	700,00
Subvention garderie	
Subvention concours	100,00
Autre subvention	
Subvention tenues gardes	
Subvention APN FD	300,00
Subvention C. Départemental	
Subvention tirs cormorans	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>31,06</b>
Intérêts CSL C.A.	0,44
Intérêts parts sociales	0,44
Intérêts Livret A	7,17
Intérêts Crédit Mutuel	23,01
<b>EXPLOITATION</b>	<b>28039,93</b>
Atelier Pêche Nature	56,00
Subvention alevinage	
Produits exceptionnels	15,20
Autres produits	
Concours de pêche	1317,50
Locations matériel loto	15,00
Manifestations (lotos)	26636,23
<b>TOTAL</b>	<b>33195,99</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>4058,13</b>

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

## REPORT A NOUVEAU

Solde au 31 12 2018	<b>30349,38</b>
Résultat de l'exercice	4058,13

**TOTAL** **34407,51**

## REPARTITION DES FONDS

Compte courant C.A.	21770,93
Compte courant C.M.	889,59
Livret Bleu C.M.	3091,09
Compte sur livret C.A.	508,99
Capitop Euroblig C	7956,57
Livret A	964,34
Parts sociales	20,00
Caisse	251,60

**TOTAL** **35453,11**

Chèques non débités 1045,6

Produits à recevoir

**TOTAL** **34407,51**

Fait à LA BAZOCHE-GOUET

Certifié conforme, le 11 Février 2020

Le Trésorier,

Marc-Vincent CHAUVEAU



## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

---

Le 15 Février 2020, nous sommes rendus au domicile du Président avec le Trésorier, Monsieur Marc-Vincent CHAUVEAU.

L'ensemble des journaux de comptabilité, pièces comptables, justificatifs des recettes et dépenses nous ont permis de constater la parfaite concordance et sincérité des comptes de l'A.A.P.P.M.A. « LES CARPES DOREES ».

### Solde des comptes au 31 Décembre 2019 :

❖	Compte courant C.A.	21770,93
❖	Compte courant C.M.	889,59
❖	Livret bleu C.M.	3091,09
❖	Compte sur livret C.A.	508,99
❖	Capitop Euroblig C	7956,57
❖	Livret A C.A.	964,34
❖	Parts sociales	20,00
❖	Caisse	251,60
		<b>35453,11</b>

En conséquence, nous vous invitons à féliciter le Trésorier et lui donner quitus pour l'exercice 2019.

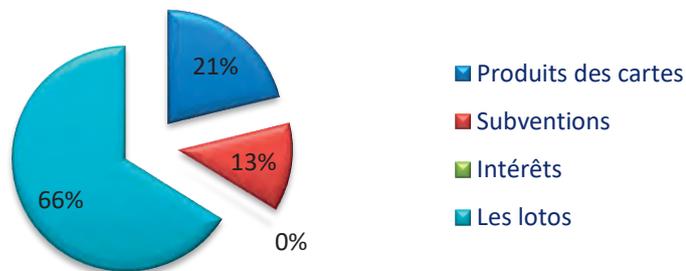
Les vérificateurs aux comptes,

Robert LINCKER

Jacques HUBERT

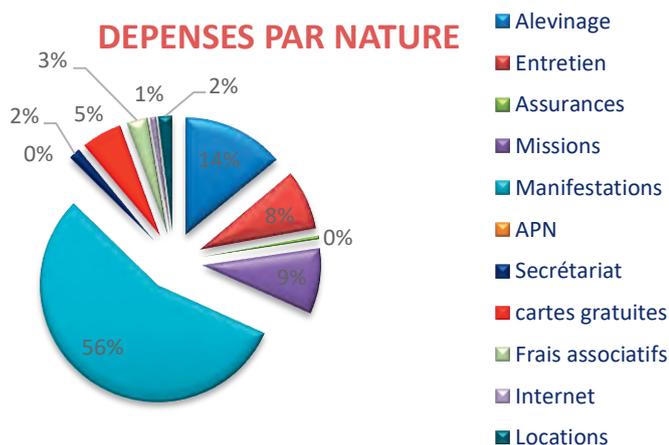
## LES FINANCES DE L'A.A.P.P.M.A. EN 2019

### RECETTES PAR NATURE



Ce graphique fait ressortir l'importance des recettes extra-piscicoles et ce que représente réellement le produit des cartes dans les recettes de l'association en 2019.

### DEPENSES PAR NATURE



Ce graphique met en évidence l'importance des dépenses par nature. L'alevinage, les missions statutaires, et surtout celles liées aux manifestations comme les lotos représentent les postes les plus importants.

### HISTOGRAMME DU COMPTE DE RESULTATS







## RAPPORT MORAL

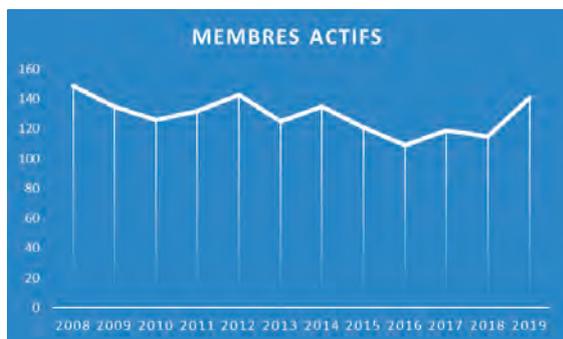
Au cours de l'année 2019, l'A.A.P.P.M.A « Les Carpes Dorées » a délivré 141 cartes de membres actifs, dont 42 cartes interfédérales, 63 cartes « personne majeure », 28 cartes « personne mineure », 8 cartes « découverte » pour les femmes. Pour les membres associés : 52 cartes « découverte » pour les moins de 12 ans, 86 pêcheurs ont fait le choix d'une carte journalière pour les plans d'eau G. Lecomte, 21 autres celui de la carte journalière pour le plan d'eau du Vieux Moulin à Chapelle-Royale.

L'A.A.P.P.M.A. a accueilli ainsi 300 pêcheurs de toute classe d'âge sur ses parcours. Concernant les membres actifs, c'est vingt-six cartes de plus que l'an passé. A contrario, la vente des cartes journalières est en baisse avec 38 cartes en moins pour la saison.

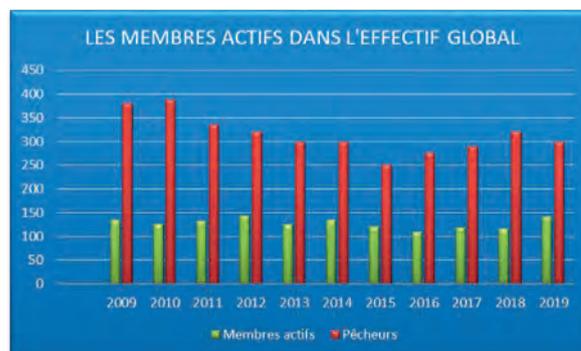
### LES EFFECTIFS

#### Augmentation des membres actifs

Cette progression est la plus importante pour ce produit depuis 2016 où le nombre de cartes vendues était alors de 109. Cela représente une hausse de 29,36%.



Ce résultat est une bonne nouvelle pour l'association. Cette hausse traduit aussi pour une petite partie, la baisse des cartes journalières constatée l'an dernier. Certains pêcheurs assidus ont fait le bon choix en prenant une carte annuelle.



Les cartes des membres associés sont sensiblement en baisse : - 47 cartes. Les cartes « découvertes » pour les moins de 12 ans restent à peu près stables. C'est plutôt la baisse des cartes journalières qui plombe la catégorie. Concernant le plan d'eau du Vieux Moulin, c'est 5 cartes en moins. La suppression prochaine de la carte verte journalière devrait, je le pense, remettre un peu d'ordre sur ce site. La vente des cartes « Découverte Femme » s'améliore avec 2 cartes en plus. Il faudra voir cette année si tout cela se confirme.

## LA FREQUENTATION DE NOS PARCOURS DE PÊCHE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Tantôt humides, tantôt sèches, il faut faire avec ! Pour autant cela n'est pas sans conséquences sur la fréquentation de nos parcours de pêche. L'an dernier, les températures parfois très élevées au cours de l'été conjuguées à la baisse du niveau de l'eau n'ont pas été sans conséquences pour la vente des cartes journalières. Du moins, je le pense, sans une absolue certitude toutefois.

De belles pêches ont été réalisées, de jolies carpes aussi, à la grande satisfaction des pêcheurs, qui je le rappelle, sont majoritairement respectueux de leurs prises.



Le plan d'eau n° 2 au mois de mai lors du concours

Pour clore ce chapitre, je le rappelle et je le dis tous les ans, en aucun cas les véhicules ne doivent être garés dans les champs de propriétaires riverains, et à fortiori directement au bord de la rivière.

Respectez les clôtures, les cultures, ne laissez aucun débris, c'est le moins que nous puissions faire pour garder de bonnes relations avec nos riverains et pérenniser nos parcours.

## L'ENTRETIEN DES BERGES ET DES PLANS D'EAU

● **Une nécessité à bien des égards !  
Et pas seulement pour la seule activité pêche...**

Le Chantier Vert de Dunois Insertion est à pied d'œuvre sur nos parcours depuis de nombreuses années maintenant. Et cette année encore, j'ai signé la convention annuelle qui nous permettra d'avoir un programme de travaux d'entretien des berges sur nos parcours ainsi que nos plans d'eau.



En ce qui concerne l'année 2019, comme toujours, le travail n'a pas fait défaut à l'équipe. Cette année en dehors des plans d'eau G. Lecomte, c'est le parcours n° 2 temporairement fermé en amont du camping qui a fait l'objet d'un gros travail d'entretien de la végétation de la berge.



L'entretien des berges des parcours et des plans d'eau demeure une tâche assez lourde pour l'association qu'il est parfois difficile de gérer tant nos moyens demeurent limités face à l'ampleur de la tâche. Pour preuve, la chute d'arbres liés le plus souvent aux nombreux « coup de vent » qui chaque année font de gros dégâts sur les berges, quand ce n'est pas des embâcles qu'il faut retirer du lit du cours d'eau.

De mémoire d'homme, il semblerait que ceux-ci soient plus fréquents qu'auparavant. Faut-il voir dans cette manifestation un changement climatique ? Il ne fait guère de doute qu'il en soit ainsi !



Sans l'aide des services techniques de la commune de La Bazoche-Gouet, la tâche serait très compliquée...



Et pour faire bonne mesure, comme chaque année, le chantier vert est intervenu sur la végétation des berges aux

plans d'eau G. Lecomte afin que le site soit impeccable pour la Fête Nationale.

### ● *L'entretien des parcours avec le concours des bénévoles de l'AAPPMA*

L'entretien complet de nos parcours avec le chantier vert de Dunois Perche Insertion n'est pas possible pour des raisons d'ordre budgétaire. Aussi l'investissement des bénévoles de l'association dans ce domaine est nécessaire si nous voulons offrir à nos pêcheurs des parcours entretenus pour la pratique du loisir pêche.

Les crues et le manque d'entretien de certains riverains génèrent chaque année la formation d'embâcles qu'il nous faut faire disparaître pour le bon fonctionnement du cours d'eau.



Pour terminer ce chapitre, un grand merci aux bénévoles de l'association pour leur investissement dans la protection des milieux aquatiques, je remercie également Monsieur Thomas Blonsky, Maire de Chapelle-Royale et Monsieur Jean-Paul Boudet, Maire de La Bazoche-Gouet, ainsi que les personnels communaux pour l'entretien des espaces verts autour de nos plans d'eau.

## ● LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### ● *Une priorité absolue !*

Inscrite dans ses missions d'intérêt général liées à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, il

va de soi que l'A.A.P.M.A. est à la fois sensible et attentive à tout ce qui touche ce patrimoine naturel à l'équilibre fragile, et plus généralement l'environnement. Toute action d'information, de formation, d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques, du développement durable et de la biodiversité ne peut être que profitable à notre cadre de vie, ne l'oublions surtout pas !

## LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

### Les déversements de géniteurs



#### Pour quels résultats ?

Chaque année depuis 2016, nous déversons des géniteurs de truites fario en lieu et place des truitelles comme nous le faisons auparavant sur nos parcours à truites. Alors pourquoi ce choix ? La raison est toute simple, sur les parcours qui ont été restaurés, déverser des géniteurs plutôt que des juvéniles nous semble être une gestion halieutique plus adaptée au milieu restauré, capable de produire des alevins et des poissons parfaitement adaptés à leur milieu. Encore faut-il qu'une crue trop précoce ne vienne pas ruiner nos efforts.

La pêche électrique effectuée par la fédération départementale au mois de mai 2017 a montré que l'expérience était tout à fait concluante au regard de nos attentes.



Pêche électrique de la FD à l'Hermitage en juin dernier



En octobre dernier, nous avons donc déversé 50 kg de géniteurs fario sur l'ensemble de nos parcours restaurés. Les pluies extrêmement importantes de l'automne ne nous ont pas permis d'identifier des frayères ... Pour mémoire, il est tombé plus de 400 mm d'eau lors du dernier trimestre 2019 ! C'est 100 mm de plus que la moyenne départementale et 150 mm de plus que l'an passé.



La rivière en décembre

## LES ACTIVITES PISCICOLES

### Fête de la Pêche et l'APN

Xavier nous en parlé tout à l'heure, la Fête de la Pêche constitue toujours un grand moment de convivialité, ou l'initiation et la découverte de ce loisir nature est très apprécié des enfants et des accompagnants. Certains rejoindront l'Atelier Pêche Nature pour parfaire cette première expérience. Pour rappel, l'APN ouvre ses portes à la mi-mars aux enfants dès l'âge de 7 ans pour les refermer à la fin du mois de Juin. Nous espérons cette année encore recruter une demi-douzaine d'enfants pour poursuivre l'activité.



Les jeunes et leurs encadrants lors d'un atelier

### Le concours avec le CD 28 Une manifestation toujours attendue !

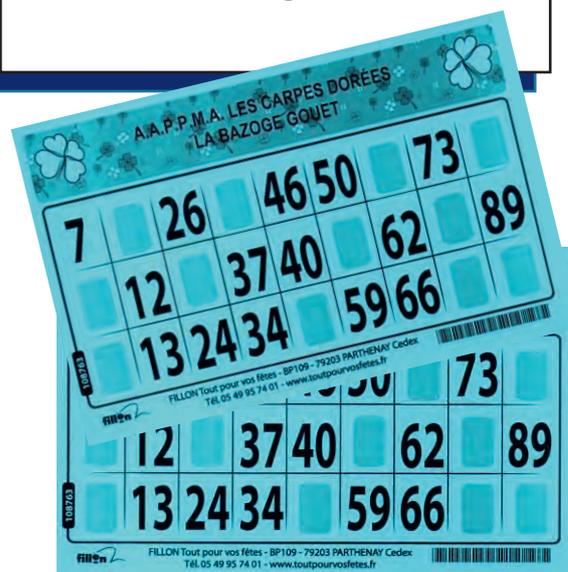


Nous l'avons vu dans le rapport d'activités, la participation au concours du 25 Mai dernier s'est avérée être un bon cru ! Cette année encore, nous les accueillerons avec grand plaisir. D'autant que cette année, ce concours aura lieu un mois plus tard que d'habitude. Nous avons donc la certitude qu'à cette date, la fraie sera terminée et cela laisse présager d'excellents résultats pour les compétiteurs. Reste à espérer une journée ensoleillée, et la réussite sera plus belle encore...Par ailleurs, cette épreuve constitue toujours un bon indicateur de la richesse des plans d'eau dans des conditions de pêche normales.

## LES ACTIVITES EXTRA-PISCICOLES

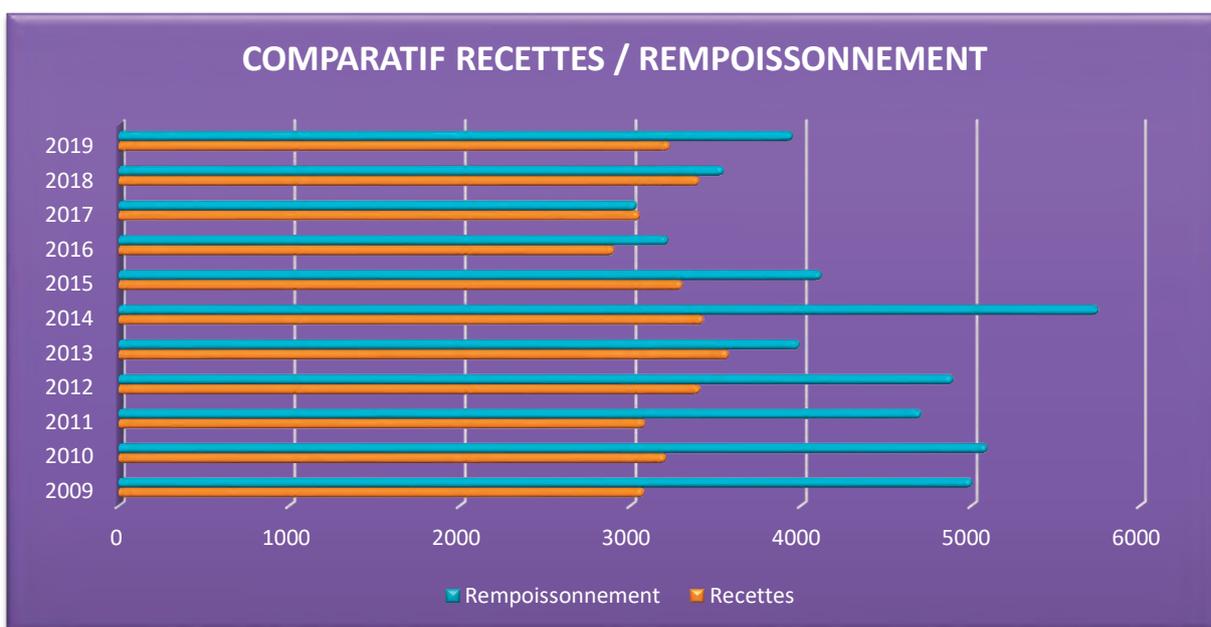
### Toujours aussi indispensables !

Difficile d'imaginer de ne plus organiser de lotos ! Ces recettes sont prépondérantes pour continuer d'assurer l'ensemble de nos activités et maintenir le rang de l'association.

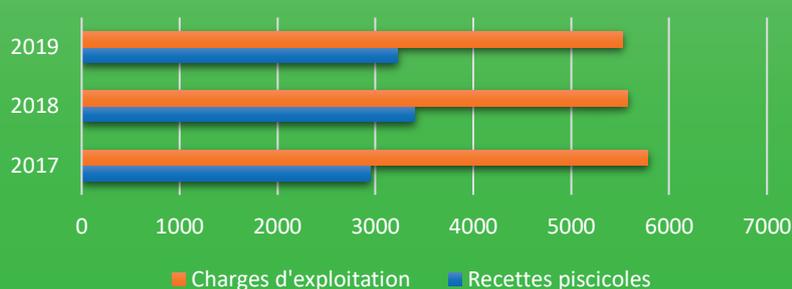




La seule recette des cartes de pêche au sein des activités halieutiques est largement insuffisante pour couvrir les charges d'exploitation et administratives. En moyenne, c'est près de 15 000 € de charges constatées au 1er janvier chaque année qu'il faut financer. Les seules ressources piscicoles sont largement insuffisantes. Elles ne couvrent même pas les dépenses d'exploitation. Il nous faut donc compenser par des activités extra-piscicoles. Les ressources générées par l'organisation de lotos y contribuent pour l'essentiel, sans elles, nous serions dans l'obligation de revoir à la baisse notre mode de fonctionnement, et peut-être même nos investissements, ce qui serait fort dommageable pour l'AAPPMA et les pêcheurs bien sûr.



## CHARGES D'EXPLOITATION / RECETTES PISCICOLES



Les charges d'exploitation sont plus de la moitié supérieure au produit des cartes de pêche. Pour être à l'équilibre, il faudrait supprimer par exemple, l'entretien des parcours et diminuer de manière drastique le coût des rempoissonnements ! Impensable...



## LE REMPOISSONNEMENT DE FIN D'ANNEE



*Bienvenue*



*Chez nous !*

L'année 2019 restera sans doute dans les annales comme une année particulièrement calamiteuse pour les pisciculteurs. Satisfaire les rempoissonnements des associations est pour eux un véritable casse-tête ! Les chaleurs éprouvantes de l'été dernier et la pluviométrie largement déficitaire ont causé d'importants dégâts dans de nombreux plans d'eau. Une température d'eau excessive, une lame d'eau insuffisante ont précipité la perte de nombreux poissons blancs, en particulier le gardon, beaucoup plus fragile que la carpe ou la tanche par exemple. Résultat : rare sont les associations qui ont vu leur commande satisfaite. En ce qui nous concerne, nous avons quand même pu déverser dans un premier temps 100 kg de tanches dans nos plans d'eau dans l'attente d'une livraison ultérieure. Notre pisciculteur n'a pu nous procurer ensuite un peu de gardons. Par ailleurs, nos plans d'eau ont bien résisté à la chaleur de l'an dernier, la fraie du gardon a été bonne, ce qui nous laisse assez optimiste pour la saison prochaine...

LE GROUPEMENT DES  
AAPPMA DU PAYS PERCHE



L'Assemblée Générale du Groupement aura lieu cette année le 3 avril à 17H30 à Brou. Vous y êtes tous cordialement invités. Cette Assemblée Générale est importante, elle permet en effet de quantifier les actions portées par le Groupement, mais aussi d'avoir une analyse très fine des activités associatives au sein du Groupement.

● **Le site internet**

[www.groupementpecheduperche.com](http://www.groupementpecheduperche.com)

Sans être très ancien, son architecture remonte à 2010, il nous semble utile d'adapter l'outil aux nouvelles technologies et de suivre les évolutions dans ce domaine. La nouvelle architecture sera responsive et adaptée à l'ensemble des outils de communication actuels. Notre prestataire avait pris du retard dans sa réalisation, mais les choses devraient évoluer dans le bon sens...Encore un peu de patience !

LES HEBERGEMENTS  
LABELLISES



Le département compte aujourd'hui de nombreux hébergements « Qualifiés Pêche », Sur notre territoire, les hébergements concernés sont les suivants :

❖ **Gîte indépendant (6 personnes)**

**Marie-Claire et Joël Ferré**

La Durandière  
28330 La Bazoche-Gouet

❖ **Gîte indépendant (2 personnes)**

**Mireille et Daniel Aubry**

28, rue de la Guinette  
28330 La Bazoche-Gouet

❖ **Gîte de groupe (26 personnes)**

**Mairie de La Bazoche-Gouet**

Place du Marché  
28330 La Bazoche-Gouet

❖ **Gîte indépendant (7 personnes)**

**Jacqueline et Michel Davignon**

La Malmaison  
28330 Les Autels-Villevillon

❖ **Gîte indépendant (4 personnes)**

**Dominique et Michel Krecke**

Le Presbytère  
28330 Soizé

❖ **Gîte indépendant (6 personnes)**

**Anne-Marie et Claude Cochereau**

La Cheminée  
28330 Authon du Perche

❖ **Gîte indépendant (2 personnes)**

**Catherine Galais**

Les Terres Douces  
28330 St-Bomer

## LA PÊCHE EST EN LIGNE



En quelques clics, vous le savez, vous pouvez désormais acheter votre carte de pêche vous-même sur internet ou chez nos dépositaires. Aujourd'hui, à l'exception des cartes journalières pour le plan d'eau du Vieux Moulin, la totalité de nos cartes sont vendues par nos dépositaires sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur investissement dans ce domaine.

### L'A.A.P.P.M.A. compte à ce jour cinq dépositaires :

- ❖ **L'Espace Emeraude**  
23, route d'Authon du Perche  
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Le BarBaz – Bar - Tabac**  
12, rue du Général Leclerc  
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Le Café du Marché**  
Place de la Mairie  
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Camping Municipal**  
La Rivière  
Ouvert du 21 Avril au 21 Octobre
- ❖ **L'Épicerie du village**  
CHAPELLE-ROYALE  
Ouverte tous les jours

Je ne souhaite pas être trop long dans ce rapport moral, je pense vous avoir dit l'essentiel, d'autres sujets seront abordés par nos intervenants, nos invités, sans oublier bien sûr nos amis les pêcheurs. Pour terminer, je voudrais remercier tous les pêcheurs qui ont pris leur carte à l'association, et qui chaque année nous font confiance. Au sein de mes activités, le

monde de la pêche et la gestion de l'A.A.P.P.M.A représentent une part importante, vous le savez. J'essaie de n'oublier personne, je suis à votre écoute toute l'année.



L'ouverture est toute proche, je vous espère nombreux sur nos parcours, et je vous souhaite de prendre quelques jolies truites pour bien commencer l'année.

Merci encore de votre attention ■





## INFORMATIONS AUX PÊCHEURS POUR L'ANNEE 2020

**RAPPEL**

Pour tous les plans d'eau de l'A.A.P.P.M.A :  
Voir le règlement intérieur sur les panneaux  
d'affichage

LES PLANS D'EAU « G. LECOMTE n°1 et 2 » ET CELUI DU « VIEUX MOULIN » A  
CHAPELLE-ROYALE SONT OUVERTS TOUTE L'ANNEE.

LA PÊCHE DES CARNASSIERS EST EGALEMENT PERMISE TOUTE L'ANNEE

COÛT DE LA CARTE JOURNALIERE : 11,00 €

Seul, le plan d'eau du « Vieux moulin » à Chapelle-Royale bénéficie pour quelques temps  
encore, d'une carte verte journalière à 6,00 €



### NOUVELLE REGLEMENTATION DEPUIS 2017

#### ● CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Sur l'ensemble des cours d'eau et plans d'eau classés eaux libres :  
Prélèvement maximal de 3 carnassiers (brochet, sandre, black-bass) par jour  
Dont deux brochets au maximum. Nouvelles tailles minimales de capture :

- Brochet : 60 cm
- Sandre : 50 cm
- Truite fario : 30 cm

### NOUVELLE CLASSIFICATION DE L'YERRE

Par arrêté préfectoral, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Yerre est  
reclassée en 1<sup>ère</sup> catégorie avec l'application de la  
réglementation pêche en 1<sup>ère</sup> catégorie. (Pour rappel :  
ouverture du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> dimanche de  
septembre inclus).

L'Ozanne amont, la Foussarde, la Sonnette, la Sainte Suzanne, la Thironne sont  
également concernées par cette nouvelle réglementation.



## NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES 2020



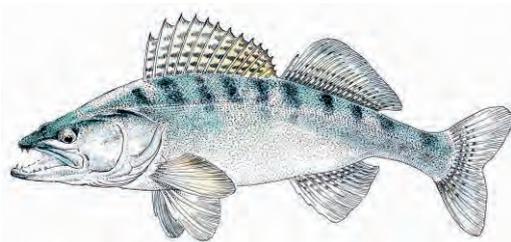
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la fenêtre de capture pour le brochet s'appliquera en Eure-et-Loir. Sur tous les cours d'eau et plans d'eau classés en seconde catégorie :

- > Seuls les brochets compris entre 60 cm et 80 cm pourront être prélevés. Contrairement aux idées reçues, les gros poissons sont les meilleurs reproducteurs, et sont la clé de l'équilibre de nos milieux. En lien avec les travaux de restauration de frayères menés par la Fédération depuis plusieurs années, cette mesure devrait permettre d'augmenter la population de brochets sur nos parcours euréliens. Au-delà de l'intérêt halieutique, la préservation du brochet est un objectif prioritaire.



### AUTRE INFORMATION REGLEMENTAIRE...

L'ouverture décalée du sandre, qui aura lieu le 6 juin



A partir de 2020, l'ouverture de la pêche du sandre sera décalée au premier samedi de juin, soit le 06 juin 2020.

Cette mesure s'appliquera en Eure-et-Loir sur tous les cours d'eau et plans d'eau classés en seconde catégorie.

## TARIFS CARTES DE PECHE 2020

Cartes		Tarifs 2020		
Carte Personne majeure interfédérale	Carte annuelle « personne majeure » avec « vignette EHGO » incluse. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. Carte donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI, et 17 de l'URNE. <b>Tarif unique au sein de l'EHGO</b>	CPMA	FNPF	27,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	20,80 €
		AAPPMA	Cotisation	21,00 €
		EHGO	Vignette	22,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé EHGO</b>	<b>100,00 €</b>		
Carte Personne majeure	Carte annuelle « personne majeure ». 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA	FNPF	27,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	20,80 €
		AAPPMA	Cotisation	21,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/EHGO</b>	<b>78,00 €</b>		
Carte Personne mineure	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	2,70 €
			Agence de l'eau	0,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	8,80 €
		AAPPMA	Cotisation	9,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/EHGO</b>	<b>21,00 €</b>		
Carte Découverte	Carte annuelle « Découverte » Jeune de moins de 12 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche, <b>une seule ligne</b> <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	0,50 €
			Agence de l'eau	0,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	2,50 €
		AAPPMA	Cotisation	3,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>6,00 €</b>		
Carte Journalière	Carte journalière disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Doit y figurer expressément le jour de validité.</b>	CPMA	FNPF	2,90 €
			Agence de l'eau	1,00 €
		FDAAPPMA	Cotisation	2,10 €
		AAPPMA	Cotisation	5,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Engagement FD/AR/EHGO</b>	<b>11,00 €</b>		
Carte Hebdomadaire 1- avec le timbre cpma préimprimé	Validité 7 jours consécutifs, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche. <b>Doit y figurer expressément les jours de validité.</b> <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	9,20 €
			Agence de l'eau	3,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	10,00 €
		AAPPMA	Cotisation	10,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>33,00 €</b>		
Carte « Découverte Femme »	Carte annuelle « Découverte Femme » 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche, une seule ligne. <b>Carte incluant la réciprocité EHGO.</b>	CPMA	FNPF	5,40 €
			Agence de l'eau	8,80 €
		FDAAPPMA	Cotisation	10,40 €
		AAPPMA	Cotisation	10,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>Imposé FNPF</b>	<b>35,00 €</b>		
Vignette EHGO	Vignette donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI et 17 de l'URNE <b>Uniquement pour les détenteurs d'une simple carte « Personne majeure » n'ayant pas fait le choix de la carte majeure interfédérale au départ.</b> <b>Tarif unique au sein de l'EHGO</b>	EHGO	Vignette	35,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>Imposé EHGO</b>	<b>35,00 €</b>
Carte journalière plan d'eau du Vieux Moulin	Carte valable uniquement sur le plan d'eau du Vieux Moulin à Chapelle-Royale			6,00 €

## Informations complémentaires...

⇒ Achat de la carte de pêche sur Internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

⇒ En cas de perte de la carte de pêche, possibilité de réimpression auprès de son dépositaire ou de la Fédération départementale, sans frais supplémentaire.

⇒ Les cartes « Personne mineure », « découverte », « découverte femme » et « hebdomadaire » bénéficient gratuitement de la réciprocité EHGO, CHI et URNE.

⇒ **Accès aux 17 départements du Groupement de l'URNE (Union Réciprocaire du Nord-Est)** Les pêcheurs détenteurs de la carte Interfédérale ou de la vignette EHGO à 35 € pourront, sans supplément, s'adonner à leur loisir dans les **17 départements (\*)** qui la composent (**au sein de leurs associations réciprocaires**).

**(\*) 02 Aisne, 08 Ardennes, 10 Aube, 25 Doubs, 51 Marne, 52 Haute Marne, 54 Meurthe et Moselle, 55 Meuse, 57 Moselle, 59 Nord, 60 Oise, 62 Pas de Calais, 67 Bas Rhin, 68 Haut Rhin, 76 Seine Maritime, 80 Somme, 88 Vosges.**



**Avec la carte de pêche InterFédérale pêchez plus loin...**

La carte de pêche InterFédérale permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocaires des 91 départements adhérents du CHI / EHGO / URNE



## MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2020



12 JANVIER	• SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
09 FEVRIER	• SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
29 FEVRIER	• REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
01 MARS	• ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'A.A.P.P.M.A.
14 MARS	• OUVERTURE GENERALE DE LA TRUITE FARIO
14 MARS	• OUVERTURE DU BROCHET en 1 <sup>ère</sup> catégorie
10 AVRIL	• REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
25 AVRIL	• OUVERTURE DU BROCHET en 2 <sup>ème</sup> catégorie
30 AVRIL	• REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
06 JUIN	• CONCOURS ENFANTS AU PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN ( <u>à confirmer</u> )
07 JUIN	• LACHER DE TRUITES AU PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN
13 JUIN	• CONCOURS DE PÊCHE (Groupement des AAPPMA du Pays Perche) à Margon
28 JUIN	• CONCOURS DE PÊCHE CD 28 PLANS D'EAU DE LA BAZOCHE-GOUET
20 SEPTEMBRE	• FERMETURE DE LA TRUITE FARIO
20 SEPTEMBRE	• FERMETURE DU BROCHET en 1 <sup>ère</sup> catégorie
11 OCTOBRE	• SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
06 DECEMBRE	• SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
POUR INFO	• LES JOURS INDIQUES SONT INCLUS

## CALENDRIER DES CONCOURS 2020



DATE	LIEU	ORGANISATEUR
06 JUIN	CHAPELLE-ROYALE	AAPPMA – FÊTE DE LA PÊCHE
07 JUIN	CHAPELLE-ROYALE	AAPPMA – LACHER DE TRUITES
13 JUIN	MARGON	LE GROUPEMENT
14 JUIN	MARGON	AAPPMA LA NOGENTAISE
28 JUIN	LA BAZOCHE-GOUET	AAPPMA
19 JUILLET	SENONCHES	AAPPMA DE MANOU
12 SEPTEMBRE	ARROU	FD 28 INTER-AAPPMA
13 SEPTEMBRE	MARGON	AAPPMA LA NOGENTAISE

A.A.P.P.M.A. LES CARPES DOREES – Membre de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir  
 Etablissement reconnu d'utilité publique pour la mise en valeur du domaine piscicole  
 Association agréée de protection de l'environnement  
 Membre du Groupement des AAPPMA du Pays Perche



LES FICHES DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS

# GÉNÉRATION PÊCHE

LES FICHES DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS

 Retrouvez-nous sur les routes du Tour de France... 